REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Aisne

Arrondissement de
Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de SEBONCOURT

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 MAI 2010

Présents: Monsieur Gérard FEUILLETTE, Président,

Mesdames Sylvie DUBOIS, Valérie DESSENNE, Viviane VENET, Cathy LEMAIRE. Messieurs Bernard LEMAIRE, Hugues LEGRAND, Jean-Francis BOULANGER, Bernard GLADIEUX, Dominique MINCHEZ, Jean-Michel BOUCHEZ, Jean-Bernard VENET.

Absents excusés: Messieurs François LEFEVRE, Frédéric BRENOT et Alvaro GONCALVES.

Secrétaire: Monsieur Dominique MINCHEZ.

Date de convocation: 12 mai 2010

Le compte rendu de la séance du 29 mars 2010 est approuvé.

SUBVENTIONS COOPERATIVE SCOLAIRE

Les subventions suivantes sont accordées à la coopérative scolaire pour financer à hauteur de 70 % le coût du transport des sorties éducatives suivantes :

- ⇒ 523 € pour la journée au château de Versailles du 7 mai (classe CM1/CM2).
- ⇒ 126 € pour la sortie des maternelles le 28 mai 2010 au centre équestre de Homblières.
- ⇒ 140 € pour sortie des CE1 et CE2/CM1 au château et au Familistère de Guise.
- ⇒ 60 € pour la visite pédagogique de la Maison du Textile à Fresnoy le Grand (classe de CP).

CONVENTION SFR

Une convention va être signée avec la société SFR pour l'occupation du domaine public situé chemin rural dit du vieux moulin (environ 100 m²), afin d'y implanter des armoires techniques qui seront reliés par câbles aux divers dispositifs d'antennes d'émission réception implantés sur le pylône appartenant à Orange. Le loyer annuel est fixé à 1 500 € T.T.C révisable chaque année.

DECLARATION PREALABLE DE CLOTURE

Le Maire informe que par délibération du 28 mars 1994, les travaux de clôture étaient soumis à une déclaration de travaux.

Suite à la réforme des permis de construire et des autorisations d'urbanisme, le conseil municipal décide (11 pour, 1 abstention) de poursuivre ce qui avait été instauré en 1994 et de soumettre les travaux d'édification de clôture à déclaration préalable selon les dispositions prévues dans le Plan Local d'Urbanisme

MAITRISE D'ŒUVRE POUR TRAVAUX « REQUALIFICATION RUE CHANTRAINE »

La maîtrise d'œuvre pour les travaux de requalification de la rue Chantraine est confiée au bureau d'études I.P.H. à Harly pour un montant de 48 630 € HT.

AFFAIRES DIVERSES

- Les travaux d'aménagement du haut de la Place du Riez ont été confiés à l'entreprise Gorez pour un montant HT de 25 668 € soit 30 698, 93 € TTC.
- Maître Philippe VIGNON, avocat à Saint-Quentin, a été mandaté pour représenter la commune devant le Tribunal Administratif d'Amiens suite à un recours déposé par Monsieur Jean-Paul PILLIEZ pour l'annulation d'une décision de certificat d'urbanisme négatif.
- Afin d'améliorer la qualité visuelle des projections dans la salle équipée du nouveau matériel informatique, des volets roulants vont être installés aux fenêtres de celle-ci par la société CFD pour un montant de 1 893 € HT.
- L'ASE remercie la Mairie de l'avoir autorisé à mettre au dépôt de la commune les déchets ramassés lors de l'opération « Nettoyage des chemins »que l'association a organisé le jeudi de l'Ascension.

Le Maire les remercie également pour leur initiative.

- La demande de subvention des Restos du Cœur est rejetée (4 pour, 6 contre, 2 abstentions).
- Le maire informe que des travaux de réfection des chéneaux de l'église vont être réalisés par l'entreprise Berlemont et qu'un surpresseur va être installé à la salle des fêtes pour augmenter la pression d'eau.

La séance est levée à 19 heures 30.

Le Secrétaire de séance,

Dew

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le 20 mai 2010,

Le Maire,

Gérard FEUILLETTE